

Jean-Baptiste André Godin à Nicolas Émile De Sobirats, 25 juillet 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Bernardot, François (1846-1903)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (83r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Bernardot, François (1846-1903), Jean-Baptiste André Godin à Nicolas Émile De Sobirats, 25 juillet 1884, consulté le 18/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54472>

Présentation

Auteur·e

- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 juillet 1884](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire [Sobirats, Nicolas Émile de \(1844-\)](#)

Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Sur la conclusion du procès devant le tribunal de Nancy.

Notes La lettre est signée « P[our] M. Godin | Bernardot ».

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités [Nancy \(Meurthe-et-Moselle\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

25 juillet 83

Monsieur de Sobirats
avocat à Nancy

J'attends toujours la note de la
décision prise par le tribunal de
Nancy et que m'amenagerait votre lettre
du 9 courant -

Je vous serais obligé de prendre
toutes dispositions de manière à éviter
de nouveaux frais -

Dites moi aussi comment et quand
cette affaire doit se régler avec
Bouchet.

Je crois inutile d'attendre la signifi-
cation du jugement, le mieux étant
de nous réconcilier après d'en terminer
le plus promptement possible.

Agreez Monsieur mes plus
parfaites civilités
P. M. Gœdri

[Signature]